



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 9 septembre 2019

### COMMUNIQUE DE PRESSE

—

#### SPACE et Sommet de l'élevage 2019 : « *Les antibiotics, comme il faut, quand il faut* »

—

A l'occasion du Salon international des productions animales (SPACE) du 10 au 13 septembre 2019 à Rennes et du Sommet de l'élevage du 2 au 4 octobre 2019 à Clermont-Ferrand, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation renouvelle sa campagne de communication « *Les antibiotics, comme il faut, quand il faut* » à destination des éleveurs et des vétérinaires. L'enjeu est de maintenir dans la durée la baisse de l'exposition des animaux aux antibiotiques.

Le Gouvernement est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre la résistance des bactéries aux antibiotiques (antibiorésistance), dans le cadre d'une approche interministérielle dite « One Health – Une seule santé » préconisée aux niveaux européen et international (OMS-OIE-FAO). Il s'agit d'un enjeu de santé publique majeur.

S'agissant de la santé animale, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a adopté un premier Plan « Ecoantibio » sur la période 2012-2016. La forte mobilisation des éleveurs et des vétérinaires a permis de réduire l'utilisation des antibiotiques, toutes filières animales confondues, de 39% en six ans (2012-2018). Cette campagne « Les antibiotics, comme il faut, quand il faut » vise à **consolider les actions précédemment engagées sur la biosécurité, la vaccination et le bien-être animal**. Elle sera relayée dans la presse spécialisée agricole et vétérinaire ainsi que sur les réseaux sociaux jusqu'à la mi-novembre.

Pour une nouvelle période de cinq ans, le Plan Ecoantibio 2 (2017-2021) met l'accent sur la communication, l'échange d'informations et la formation pour limiter durablement le recours aux antibiotiques, et ainsi préserver leur efficacité. De nouveaux progrès sont encore possibles grâce à la vaccination et à l'amélioration de la biosécurité et des conditions d'élevage des animaux, qui permettent de prévenir les maladies infectieuses. Il faut également promouvoir la recherche de solutions alternatives aux antibiotiques et mettre au point des outils de diagnostic vétérinaire plus performants.

Didier Guillaume a déclaré : « *Nous ne devons pas relâcher nos efforts. Les antibiotics sont précieux ; ils ne doivent être prescrits et utilisés que lorsqu'ils sont strictement nécessaires. Il vaut mieux prévenir que guérir, et pour cela mettre en œuvre la biosécurité dans les élevages.* »

**En savoir plus sur la campagne :** <https://agriculture.gouv.fr/campagne-2019-les-antibios-comme-il-faut-quand-il-faut>


---

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture